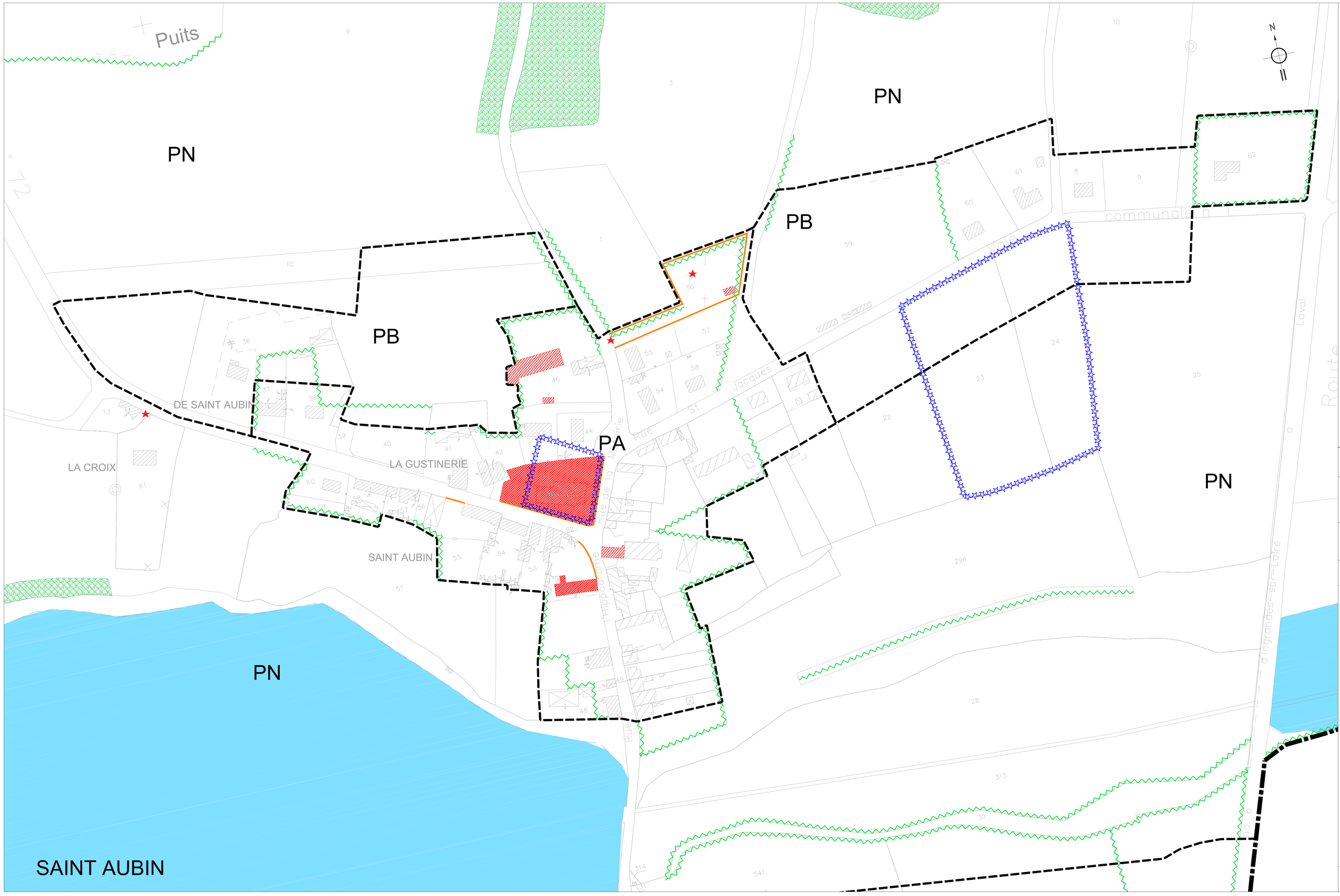

LEGENDE

- Limite de la Z.P.P.A.U.P.
- Limite des secteurs
- **Zonage archéologique**
- Immeubles protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques
- 1 Patrimoine architectural exceptionnel
- 2 Patrimoine architectural remarquable
- 3a Traces apparentes des fortifications
- 3b Tracé supposé des fortifications
- 4 Murs de clôture protégés
- 5 Petit patrimoine architectural ou détail architectural particulier
- 6 Vitrines anciennes à conserver
- 7 Espaces boisés ou plantés d'arbres à protéger au titre de la Z.P.P.A.U.P.
- 8 Jardins et parcs protégés
- 9 Alignements d' arbres à préserver
- 10 Haies à préserver
- 11 Perspectives particulières ou faisceau de perspectives à conserver sur un site, un édifice ou un ensemble bâti

Commune de POUANCE

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

Z.P.P.A.U.P. de POUANCE

SAINT AUBIN

PLANCHE : 4

I. BERGER-WAGON, Architecte
G.H.E.C.O. Urbaniste

Echelle : 1/1000e

Approbation du Conseil Municipal du 11 juin 2007

Ref. : Pouance/zppaup/plans4.cartes/pouance-zppaup.dwg
Ref.imp.:Pouance/zppaup/p4-Saint-Aubin-1000e

0m 10m 20m 30m